LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

COMITE DIRECTEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU 10 AOÛT 2019

Présidence : **Monsieur Jean-Claude COUAILLES**

Présents : Membres indépendants :
Madame Ghyslaine SALDANA

Messieurs Francis ANDREU - Jean-Louis AGASSE - Jean Bernard BIAU - Jean François CHAPELLIER - Arnaud DALLA PRIA - Christian GRAS - Jean- Claude LAFFONT - Daniel OMEDES - Bernard PLOMBAT - Christian SALERES - Jean Marc SENTEIN - Pierre THEVENIN

Présidents de district :
Messieurs Raphaël CARRUS - Arnaud DELPAL - Maurice DESSENS - Guy GLARIA - Claude LACOUR - Claude MALLA - Serge MARTIN - Jean Claude PRINTANT

Ont donné un pouvoir :
Membres indépendants : **Mesdames Huguette UHLMANN à Jean-Claude COUAILLES - Christie CORNUS à Claude MALLA.**

Messieurs **Michel CHARRANÇON à Jean-Marc SENTEIN - Sandryk BITON à Christian GRAS - Christophe BOURDIN à Francis ANDREU - Henri NOEL à Jean-François CHAPELLIER - Mario PERES à Bernard PLOMBAT** -
Présidents de Districts
Francis ANJOLRAS à Jean-Claude PRINTANT - Jérôme BOSCARI à Arnaud DELPAL - René LATAPIE à Guy GLARIA - Jean Pierre MASSE à Arnaud DELPAL

Participent**:** **Messieurs Olivier DAURIOS - Damien LEDENTU - Patrick FERRERES**

Excusés **:** **Messieurs Robert GADEA - Christophe GENIEZ**

Un dossier de travail est remis à chaque participant.

Ouverture de la Séance à 10h00

Avant de débuter la séance, Monsieur Jean-Claude COUAILLES demande aux membres présents d'avoir une pensée en la mémoire de Monsieur Jacques GEISSELHARDT.

Une demande sera adressée à sa compagne et au Président du District du Gers afin de lui rendre hommage lors de la prochaine assemblée générale des clubs.

La parole est donnée à Monsieur Damien LEDENTU qui fait un point sur les membres présents et ceux qui ont remis un pouvoir.

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Approbation des Procès-verbaux des réunions du :

- comité directeur du 1er juin 2019
- comité directeur électronique du 5 juillet 2019

Intervention de Monsieur Jean-Marc SENTEIN sur le point relatif aux championnats (modalités montées/descentes) qui souhaite que le texte soit plus explicite et propose de transmettre une nouvelle mouture afin de remplacer l'existante.

Monsieur COUAILLES met au vote le procès-verbal tenant compte des correctifs à venir.

Le procès-verbal est adopté à la majorité.

Approbation du procès-verbal électronique du comité directeur du 5 juillet 2019 :

Le procès-verbal adopté à l'unanimité.

Remarques sur les procès-verbaux des réunions du :

- bureau directeur du 5 juillet 2019
- bureau directeur du 6 août 2019

Intervention de Monsieur Pierre THEVENIN sur le procès-verbal du 6 août concernant le point relatif au vote (inscription des noms des votants sur le PV), ne voyant pas l'intérêt de cette proposition.
Monsieur Francis ANDREU prend la parole pour préciser ce choix, expliquant qu'il revient aux membres de prendre leurs responsabilités, lorsqu'un vote a lieu, en assumant leur position.
Monsieur Raphaël CARRUS estime pour sa part que, pour le grand public, le vote qui doit ressortir doit être celui du comité directeur dans son ensemble et non celui d'individus, même s'il ne s'oppose pas à ce que les noms soient inscrits dans un procès-verbal mais qui doit rester pour un usage interne.

Les membres du comité s'accordent sur le principe de donner comme information uniquement si le procès-verbal est adopté à l'unanimité ou à la majorité, par contre un deuxième document à usage interne précisera les noms des personnes.

Intervention de Monsieur Maurice DESSENS concernant le point sur le cachet mutation, estimant que ce point doit être clarifié en vue d'une meilleure compréhension par tous.

Intervention de Monsieur Guy GLARIA concernant le procès-verbal du 5 juillet et le point sur le Centre Régional Technique, et demandant où en est le suivi de ce dossier : Monsieur COUAILLES répond que le dossier est en cours de finalisation, qu'une présentation sera faite lors du prochain comité directeur.

SYSTEME D'ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Monsieur COUAILLES informe le comité de son souhait de modifier le système d'approbation des procès-verbaux afin de raccourcir les délais de publication ; à ce titre, il propose le fonctionnement suivant : dès que le procès-verbal est rédigé, celui-ci est envoyé par mail aux membres du comité directeur qui ont huit jours pour retourner les correctifs idoines.
Il est convenu que lorsqu'un membre propose une modification, il l'adresse à l'ensemble des membres du comité de direction.
Le document alors corrigé et définitif est transmis de nouveau aux membres du comité directeur pour une validation par voie électronique.
Dès sa validation, le document est publié sur le site de la Ligue.

Cette procédure a pour objectif non seulement de raccourcir considérablement les délais de parution mais aussi a pour objectif de montrer l'exemple à suivre à l'ensemble des commissions de la ligue pour lesquelles Monsieur COUAILLES souhaite que les comptes rendus de réunions soient publiés dans des délais plus courts.

La proposition est adoptée unanimement par l'ensemble du comité directeur.

CALENDRIER DES REUNIONS

Le Président présente un projet de calendrier pour les réunions à venir des bureaux directeurs, comités directeurs mais aussi assemblées générales régionales, avec une modification importante : l'assemblée générale de la Ligue initialement positionnée fin novembre devra être avancée afin de respecter des délais administratifs au regard de la date de l'assemblée générale de la FFF et de la nomination des délégués représentant la Ligue à cette assemblée fédérale.

A la lecture du calendrier, des discussions ont lieu afin de modifier quelques dates et permettre ainsi une linéarité dans la fréquence des réunions du comité directeur et du bureau directeur.

Après modification, le calendrier actualisé est validé par le comité directeur (Cf. Annexe 1)

Le président informe les élus qu'un collège des présidents de districts aura lieu le vendredi 6 septembre à 18h00 à Carcassonne.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Monsieur COUAILLES informe le comité des points suivants :

- **Intégration d'une jeune fille au sein du pôle Espoir de Castelmaurou**
  Dans le cadre du Projet de Performance Fédéral, la DTN souhaite expérimenter l'intégration d'une jeune fille au sein du Pôle Espoir garçons de Castelmaurou.
  A ce titre, la candidature de Mahawa DIAKITE a été retenue et fera partie de la prochaine promotion qui intègrera la structure à la rentrée de septembre 2019.

- ***Ecoles de Football Féminines labellisées***
  Monsieur COUAILLES porte à la connaissance du comité la liste des écoles de football féminines (communiqué par la DTN) qui ont obtenu le label pour les trois prochaines saisons ***(Cf. Annexe 2).***

- ***Bons de formations***

Monsieur COUAILLES rappelle aux membres du comité la ventilation des bons de formations sur le territoire, classant la LFO de la manière ci-dessous :

- 4ème Ligue de France pour la formation des éducateurs
- 7ème pour les arbitres
- Dernière position pour les dirigeants.

Ces chiffres renforcent le fait que l'IR2F va avoir un travail important à mettre en place à la rentrée concernant la formation des arbitres et des dirigeants cette saison.
Par ailleurs, le président précise que suite à un courrier transmis à la LFA dans lequel il était fait état du nombre de bons limité reçu par la LFO, la LFA a répondu qu'une somme supplémentaire va être versée à la Ligue ceci afin de satisfaire les clubs qui n'ont pu bénéficier de bons la saison dernière.
Un pointage sera effectué par l'IR2F avant la fin du mois d'août pour régularisation.

- ***Dotations fédérales***

Monsieur COUAILLES informe le Bureau de l'envoi de deux courriers de la FFF concernant des dotations en matériel à venir :

- pour les Districts : dans le cadre des opérations de détections pour la saison 2019/2020
- pour les Sections Sportives : dans le cadre de l'accompagnement des sections sportives scolaires labellisées par la FFF.

- ***FAFA Emploi***

La Ligue du Football Amateur (LFA) a proposé à la LFO d'être ligue pilote dans le cadre de la mise en place d'un partenariat entre la LFA et Profession Sports & Loisirs (PSL) dans le but d'accompagner les clubs dans la procédure de traitement des dossiers FAFA Emploi.
Cet accompagnement comprendrait la mise à disposition d'un outil d'évaluation d'instruction des dossiers, mais aussi d'un suivi des dossiers par PSL en contact direct avec les clubs pour s'assurer de la pérennité de l'emploi proposé.
Monsieur COUAILLES précise qu'une première réunion de travail a eu lieu pour définir les contours de cette opération qui débutera concrètement le 1er octobre prochain.

- ***Elections***

Monsieur COUAILLES présente au comité le calendrier des élections de la FFF.
Le comité en prend note.

- ***Week-end bénévoles du mois***

Monsieur Damien LEDENTU rappelle que ce séjour aura lieu les 4 et 5 octobre à Clairefontaine (CTNFS) et présente la répartition des invités par district ***(Cf. Annexe 3).***
Monsieur Arnaud DELPAL souhaite qu'un document de présentation (organisation et modalités du séjour) soit transmis aux présidents de districts pour information le plus rapidement possible.

MISE EN CONFORMITE DES VESTIAIRES DU CRF

Monsieur COUAILLES informe le bureau que le rapport faisant suite à la visite de la DTN dans le cadre de l'agrément du Pôle Espoirs de Castelmaurou impose à la Ligue de mettre en conformité les vestiaires utilisés par les stagiaires du Pôle.
Après étude de faisabilité, il s'avère que la réalisation d'un bâtiment neuf sera, d'un point du vue financier, plus intéressant que de tenter de rénover le bâtiment existant.
Par conséquent, le dossier est à l'étude afin de finaliser ce projet de construction rapidement.

Monsieur COUAILLES informe le comité qu'un projet de montage financier de la construction sera présenté lors de la prochaine réunion. Il précise par ailleurs que dans ce rapport, la rénovation du terrain synthétique figure également dans les points négatifs retenus par la DTN.
Le comité prend acte de l'information.

PÔLES ESPOIRS

Monsieur COUAILLES informe le comité des points suivants :

- ***ENTRAINEUR DES GARDIENS DE BUT***

L'organigramme présent dans le cahier des charges des Pôles Espoirs impose la présence d'un entraineur des gardiens de but et d'un analyste vidéo.
La candidature de Monsieur Damien HERVE a été retenue par la Ligue pour intégrer la structure : il interviendra par conséquent sur les deux pôles espoirs de la Ligue (filles à Blagnac et garçons à Castelmaurou) en tant qu'entraineur des gardiens mais aussi en tant qu'analyste vidéo.

Le Président soumet au comité directeur la candidature de Monsieur HERVE qui est validée à l'unanimité.

- ***POSTES A POURVOIR MAITRES D'INTERNAT***

Suite aux départs des deux maitres d'internat du Pôle Espoir de Castelmaurou, Monsieur COUAILLES rappelle que la Ligue a publié sur ses supports de communication un article faisant état du recrutement des deux postes, avec dans l'idéal, et en vue de la présence future d'une stagiaire féminine au sein du Pôle, le recrutement d'une maitre d'internat féminine.

APPEL A CANDIDATURE POSTE DE CTRA

Monsieur COUAILLES rappelle au comité l'historique du dossier.

- arrêt de Monsieur Olivier THUAL qui a fait part (par courrier) de son souhait de ne pas repartir sur le poste pour 2019/2020.
- Envoi d'un courrier à M. THUAL mettant fin à sa mission au sein de la Ligue.

Cela implique donc la mise en place du recrutement d'un conseiller technique régional en arbitrage ; à ce titre, Monsieur COUAILLES précise que la fiche de poste sera affinée afin de répondre aux exigences de disponibilité pour la Ligue.
Monsieur GLARIA demande si une commission de recrutement sera instauré (jury).
Le président retient cette proposition.

SERVICES CIVIQUES

Monsieur COUAILLES rappelle aux membres du Comité la ventilation déjà actée des 17 services civiques entre les Districts et la Ligue.
Il ajoute que la FFF a par ailleurs octroyé à la Ligue 3 postes supplémentaires, et en propose la répartition suivante, tenant compte des besoins initialement notés par les Districts et la Ligue :

- 1 poste supplémentaire pour le District de l'Hérault
- 1 poste supplémentaire pour le District du Tarn
- 1 poste supplémentaire pour la Ligue

Le comité directeur valide à l'unanimité la proposition présentée.

DOSSIERS EN COURS MONTEES/DESCENTES

La parole est donnée à Monsieur ANDREU qui présente les dossiers en cours traitées par la commission d'appel, précisant que la commission a dû traiter des dossiers difficiles, avec des décisions qui ont un impact sur les championnats qui seront présentés tout à l'heure.
Il ajoute que le CNOSF a reproché à la Ligue des délais trop longs pour rendre publique les décisions.

Rappel des dossiers en cours par division :

- R1 : Saint-Estève
- R2 : Aimargues
- U18 : appel de 4 clubs
- U14 : problème rencontré avec l'accord Ariège/Aude et les divers règlements des compétitions de districts
- R2 Féminine : Perpignan Espoir féminin

Plusieurs membres interviennent :

Monsieur Claude MALLA Président du District des P.O: regrette qu'à aucun moment la commission d'appel ne l'ait contacté.

Sur ce point, Monsieur ANDREU rappelle que la commission d'appel est indépendante et neutre et qu'à ce titre, elle n'a pas à interroger qui que ce soit pour rendre ses décisions.
Monsieur Jean-Claude LAFFONT rejoint Monsieur ANDREU sur la neutralité que doivent observer les commissions juridiques.

Monsieur MALLA regrette, également, de ne pas avoir été compris sur le fond comme sur la forme. Connaissant parfaitement le rôle des commissions, il ne s'agissait pas d'interférer quant aux prises de décision, mais de requérir d'éventuels renseignements d'ordre général grâce à la connaissance des clubs par le District.

Monsieur Pierre THEVENIN : rappelle qu'il avait, au moment de la mise en place de la convention entre les Districts de l'Ariège et de l'Aude soulevé le problème sans qu'il y soit donné suite.

Monsieur Francis ANDREU : évoque le cas du club d'Aimargues et la demande formulée par les membres de la commission d'appel pour étudier ce dossier.
Monsieur Arnaud DELPAL estime que tant que le club n'a pas engagé de procédure pour aller plus loin, il ne voit pas l'intérêt de se pencher sur ce dossier.
Après discussions, il est décidé de rester en l'état et en attente d'une éventuelle décision de la FFF ou du CNOSF.

VALIDATION DES POULES

Monsieur COUAILLES informe le comité que les poules seront présentées et validées par division au cours de cette séance, ce qui les rend officielles et définitives.

Monsieur Jean-Claude PRINTANT précise qu'au regard de leur composition, il votera contre les poules en U14.

Présentation des poules par division : **pour chaque division, un vote est réalisé pour adopter la composition présentée**.

Nombre total de votants pour chaque vote : 33

DIVISION	RESULTAT	COMMENTAIRES
NATIONAL 3	Adoptée à la majorité	
REGIONAL 1	Adoptée à la majorité	
REGIONAL 2	Adoptée à la majorité	
REGIONAL 3	Adoptée à l'unanimité	
U20 ELITE*	Adoptée à la majorité	
U18 R1	Adoptée à la majorité	
U18 R2	Adoptée à la majorité	
U16 R1 et U15**	Adoptée à l'unanimité	
U16 R2	Adoptée à l'unanimité	
U14 R1 ***	Adoptée à la majorité	
U14 R2****	Adoptée à la majorité	
R1 Fém.	Adoptée à l'unanimité	
R2 Fém.	Adoptée à l'unanimité	
Futsal R1	Adoptée à l'unanimité	
Futsal R2	Adoptée à l'unanimité	
Football Entreprise R1 & R2	Adoptée à la majorité	Monsieur DESSENS ne vote pas les poules car il estime qu'elles n'ont pas de sens, attendu qu'elles sont uniquement composées de clubs de la Haute-Garonne que l'on élève au rang régional au détriment du football d'entreprise de ce département.

* U20 ELITE : Monsieur PRINTANT est étonné de voir des clubs de R3 dans cette composition car ce n'est pas ce qui avait été prévu initialement.
Monsieur COUAILLES répond que lors de la composition de la division, le manque de clubs a eu pour effet que la commission des compétitions a dû descendre dans les divisions pour rechercher des clubs susceptibles de vouloir participer à ce championnat.
Monsieur DELPAL demande si tous les clubs de R2 & R3 ont été questionnés : le président répond, qu'à sa connaissance, cette égalité de traitement a été respectée.

Monsieur DESSENS ajoute que la Ligue, en créant cette compétition, a pénalisé les districts quant à la composition de leur championnat U19, estimant que la Ligue n'est plus alors sur du football d'élite mais sur de football de masse.
Le Président rappelle l'origine de la création de cette division pour en expliquer sa composition.

** U16 R1 : ce vote inclut les U15 qui ont une poule identique à l'exception de Nîmes et de Sète qui ont refusé de s'engager en U15.

*** U14 R1 : une poule à 12 et une autre à 13 (suite décision pour Saint Marcel Moussan).

**** U14 R2 : vote pour un passage de certaines poules à 14 équipes au lieu de 12 : ***la proposition de la commission de gestion des compétitions est retenue à la majorité.***

CONCILIATION CNOSF - AFFAIRE BAHO

La parole est donnée à Monsieur ANDREU qui fait lecture de la demande de conciliation du CNOSF qui demande à ce que soit pris en surnombre dans la poule concernée le club de BAHO PEZILLA.

Monsieur PRINTANT se dit outré de la décision et du compte-rendu du CNOSF estimant que celui-ci bafoue les règlements de la Ligue et de la Fédération.

Il est rejoint par Monsieur CARRUS qui demande de la vigilance car si cette décision est validée, cela remet en cause de façon significative les règlements fédéraux.
Monsieur COUAILLES met au vote la décision du CNOSF :

Le comité directeur rejette à la majorité la demande de conciliation du CNOSF

Un courrier sera transmis dès lundi au CNOSF et au club de la décision prise.

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

Monsieur ANDREU en sa qualité de trésorier général informe le comité des actions menées auprès des clubs débiteurs de la Ligue d'une somme supérieure à 1000€ : envoi d'un courrier avec AR incluant leur situation financière et leur demandant de régler cette somme fin juin au plus tard, faute de quoi, l'accès à la saisie des licences pour la nouvelle saison serait bloqué.
Cette procédure a permis de récupérer une grande partie des sommes dues.

Toutefois, des clubs restent encore aujourd'hui débiteurs sur leur solde de la saison dernière. A ce titre, Monsieur COUAILLES sollicite l'aval du comité directeur pour poursuivre la procédure engagée afin que les clubs soient à jour, à savoir :

- Poursuivre le blocage de l'accès à la saisie des demandes pour 2019/2020
- Convoquer les clubs devant la commission de discipline pour suite à donner

Il est distribué deux autres listes ne figurant pas dans le dossier :

a. Les clubs ayant un débit entre 100 et 1000€
b. Une liste faisant apparaitre les clubs radiés, inactifs qui polluent toujours le suivi comptable.

Le président regrette cette situation, d'autant plus qu'il reviendra au trésorier de présenter cette perte lors de la prochain assemblée générale. Monsieur ANDREU estime qu'une grande partie de ces sommes a été provisionnée au dernier bilan 2017-2018.

Le Président rappelle la proposition formulée par Monsieur René LATAPIE à savoir son souhait de s'engager dans la mise en place d'une procédure de suivi de recouvrement des clubs débiteurs.
Les listes seront adressées à Monsieur LATAPIE pour suivi du dossier.

Le comité directeur prend acte que les clubs figurant sur la liste remise ce jour verront donc leur accès à la saisie des licences bloquées dès lundi jusqu'à régularisation de leur situation comptable.

LABEL JEUNE - CONTESTATION

Il est porté à la connaissance des membres le courrier du club de Fabrègues qui conteste la non attribution du label jeunes et demande que sa situation soit de nouveau examinée pour y donner une suite favorable.

Il est rappelé que lors du comité directeur du 1er juin, le comité s'était positionné et avait refusé de déroger à la règlementation en vigueur.

Il est décidé par conséquent de ne pas donner de suite favorable à la demande du club.

Monsieur LAFFONT précise au comité qu'une nouvelle procédure sur le fonctionnement de la licence « clubs » va bientôt être mise en place et souhaite à ce titre qu'une réunion d'information soit organisée par la Ligue pour la présenter aux clubs concernés.
Le président confirme qu'il a reçu cette demande.
Le comité prend note pour suite à donner

TIRAGES DES COUPES D'OCCITANIE

Le Président informe le comité des modalités utilisées pour effectuer les tirages au sort des Coupe de France et Coupe Gambardella (soit par district, soit par zone).
Il précise que la commission de gestion des compétitions doit déterminer les modalités de tirages qui seront utilisées pour les coupes d'Occitanie.
A ce sujet, il est rappelé que la date limite d'engagement pour les clubs est fixée au 15 août, à la suite de quoi, la commission des compétitions donnera pour chaque district le nombre de clubs qu'elle devra fournir à la Ligue pour les 32ème de finale.
Il précise que les clubs qui évoluent en R1 ne rentrent qu'en 64ème de finale (dernier tour de district)

Monsieur DELPAL souhaite que la commission envoie à chaque district le nombre de clubs dès le début de la semaine 34, en vue des tours de cadrage que chaque district devra peut-être effectuer.

Monsieur SENTEIN ajoute qu'il serait bon de rappeler sur le site de la Ligue que la Coupe Gambardella n'est pas ouverte aux joueurs U19 (suite à nouvelle règlementation) : seuls les U18 et U17 peuvent jouer, complétés par la possibilité de trois joueurs U16 (caractère non obligatoire).

DOUBLE SURCLASSEMENT U16 F - Article 73.2 RG FFF

La parole est donnée au Docteur CHAPELLIER sur le cas des doubles surclassements en U16 Féminine pour préciser que la plus grande vigilance est adoptée par les médecins fédéraux pour décider d'un surclassement en tenant compte de plusieurs critères permettant de préserver l'intégrité physique des jeunes joueuses.

Des échanges s'engagent sur l'impact de ces doubles surclassements qui pourraient être négatifs au niveau départemental dans le cadre du développement des compétitions féminines, contrebalancé par le fait qu'au contraire, si l'on met des freins au développement de la pratique, on court le risque de perdre des licenciées.

A l'issue des discussions, Monsieur COUAILLES, afin de répondre à l'ensemble des remarques formulées, propose de voter pour la proposition suivante : application stricte des règlements fédéraux et liberté est laissée ensuite à chaque district pour une mise en application qui tiendrait compte des spécificités propres à chacun.

La proposition est adoptée à la majorité par le comité directeur.

DOSSIERS CNDS

Avant de donner la parole à Monsieur CARRUS, Monsieur COUAILLES tient à remercier les personnes qui ont travaillé sur ce dossier dans un temps plus que réduit et avec des informations peu précises.
Il souligne le travail de Madame HULMANN et de Monsieur CARRUS et leur renouvelle ses remerciements pour cet investissement.

Monsieur CARRUS, après avoir également remercié les membres qui ont œuvré sur ce dossier, explique la procédure utilisée pour déterminer les clubs dont le dossier pouvait prétendre à une aide.
Devant la confusion des clubs liée à la façon dont a été présenté le sujet par la FFF, Monsieur DESSENS souhaite qu'une communication soit faite par la Ligue pour clarifier la situation, notamment sur les formations, et tout particulièrement sur la formation BMF en apprentissage qui faisait ressortir cette aide.
Les réunions sur l'apprentissage faisaient ressortir cette aide.
Monsieur CARRUS répond que l'État a gardé trois domaines, en dehors de ceux confiés aux fédérations :

- l'emploi avec la formation
- le handicap
- la natation

FRAIS DE GESTION MANDAT SEPA

Monsieur ANDREU rappelle la décision prise par le bureau directeur du 6 août au sujet du fonctionnement du mandat SEPA, notamment en ce qui concerne les clubs qui refuseraient de fournir le mandat.
Il a été défini par le bureau l'application de frais de gestion (à hauteur de 50€/mois) pour les clubs refusant de remettre un mandat SEPA.

Monsieur DESSENS interpelle le comité sur les clubs qui pourraient avoir des difficultés de trésorerie : Monsieur ANDREU répond que la Ligue n'appliquera pas les frais de gestion à partir du moment où le club en informe la Ligue en amont.

Le comité directeur adopte à l'unanimité la proposition du bureau directeur
(Frais de gestion de 50€/mois pour tout club refusant de fournir un mandat SEPA).

HERITAGE COUPE DU MONDE FEMIINE 2019

Le Président présente la procédure utilisée pour déterminer les clubs qui vont pouvoir bénéficier de dotations ***(Cf. Annexe 4)***

Le comité prend note de l'information.

ENTENTES

Monsieur LEDENTU présente les ententes ***(Cf. Annexe 5)*** pour la saison 2019/2020.

Le comité directeur valide à l'unanimité les ententes proposées.

POINT SUR LES COMMISSIONS

Le Président fait un point sur la composition des commissions pour cette saison ***(Cf. Annexe 6)***

Il présente la proposition validée en bureau directeur consistant à supprimer le poste de vice-président et de le remplacer par un poste de secrétaire de commission.

Des échanges ont lieu pour affiner les compositions qui ne sont pas définitives.

MATCH INTERNATIONAL FEMININ FRANCE/ISLANDE - 4 OCTOBRE à NÎMES

Il est rappelé l'organisation d'un match international féminin entre l'Equipe de France et l'Islande qui va avoir lieu le 4 octobre prochain à Nîmes.

QUESTIONS DIVERSES & INTERVENTIONS

- **Intervention de Madame Ghyslaine SALDANA :** rappelle que la Ligue, dans le cadre de l'action «Club des 100 femmes » doit présenter les candidatures de plusieurs femmes auprès de la FFF afin de suivre trois sessions de formation.
  Il est précisé que plusieurs candidatures sont parvenues à la Ligue pour suite à donner.

- **Question de Monsieur Francis ANJOLRAS - présentation de Monsieur FERRERES :** le District du Gard-Lozère demande, comme chaque saison, que les U17 puissent évoluer en équipe réserve Senior uniquement dans les championnats départementaux (dérogation aux règlements généraux).

  * Demande de dérogation pour la D1 du District Gard-Lozère afin que la poule soit composée de 13 clubs (requête du club de l'AS POULX, suite à la notification de la Commission Régionale d'Appel du 15.7.2019, notifiée par courriel en date du 09.08.2019).
  Demande de dérogation pour la D1 du District des Hautes-Pyrénées afin que leur poule soit composée de 14 Clubs.

  Le comité directeur valide à l'unanimité les demandes du District.

- **Intervention de Monsieur Maurice DESSENS :** Monsieur DESSENS reproche au service juridique de la Ligue des délais trop longs pour faire paraitre les décisions juridiques qui peuvent remettre en cause les décisions et le fonctionnement des districts.
  Il demande à ce que des mesures soient prises pour raccourcir ces délais.
  Monsieur COUAILLES précise que la Ligue, consciente de ses difficultés, a d'ores et déjà prévu une réunion le 2 septembre afin de repenser l'organisation du service concerné.
  Comme indiqué en début de réunion, les commissions devront publier les procès-verbaux dans un délai très court.

- **Question de Monsieur Claude MALLA :** informe le comité que suite à des recours internes au district, demande la possibilité d'une dérogation pour la poule de Départementale 1, et ainsi de passer à 13 clubs et non 12 comme le prévoit le règlement.

  Le comité directeur donne à l'unanimité un avis favorable à la demande du District.

- **Intervention de Monsieur Jean-Claude PRINTANT :** dresse un bilan suite à l'organisation de la Coupe du Monde Féminine 2019, précisant que les objectifs souhaités par la FFF ont été satisfaits, notamment le taux de remplissage du Stade de la Mosson (Montpellier) qui a dépassé les 75% en moyenne.
  Il remercie également la commission médicale pour la gestion de cet événement.

  Monsieur COUAILLES ajoute qu'un courrier de Noël LE GRAET, président de la FFF, a été transmis à La Ligue afin de la remercier pour l'organisation de cet événement sur notre territoire.
  Il remet à Monsieur PRINTANT la mascotte envoyé par le président de la FFF.

- **Intervention de Monsieur Pierre THEVENIN :** qui fait un point sur la sécurité dans les stades et souligne les difficultés en fin de saison dernière pour pallier à toutes les demandes. A ce titre, la commission Sécurité de la Ligue propose la possibilité de définir dans chaque district un bénévole qui serait formé afin d'assurer la gestion des rencontres à risque, ce qui permettrait un meilleur suivi au niveau départemental.

  Le comité directeur donne un avis favorable à la demande de Monsieur THEVENIN.

- **Intervention de Monsieur Claude LACOUR :** demande à la commission des terrains une harmonisation concernant les districts qui possèdent des terrains grillagés et d'autres pas.

  Le comité est plus que réservé sur cette proposition.

  Par ailleurs, il informe les membres du Comité Directeur du décès de Monsieur Yves BOUTIE du District de l'Aude (Ancien arbitre et délégué de la Ligue et membre du Comité Directeur du District de l'Aude et Président de la Commission du Statut de l'Arbitrage).

- **Intervention de Monsieur Raphaël CARRUS :** A l'attention des présidents de Districts, concernant leur Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage, à ce jour, quelques Districts seulement ont fait retour de la liste des clubs pouvant bénéficier de l'Article 45, (Joueurs Mutés Supplémentaires). Il est urgent que les CDSA fassent parvenir cette liste à la Ligue, car la Commission Régionale doit publier cette liste avant le début des compétitions.
  Monsieur CARRUS est en train de mettre en forme les modifications au Statut de l'Arbitrage qui ont été validées, pour une publication sur le site de la Ligue.
  Il intervient également concernant la participation de la Ligue au salaire du Cadre Technique Fédéral pour la saison 2018/2019.
  Le Président de la LFO précise, que cette aide n'était pas supprimée et qu'elle sera versée.

****

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
LIGUE D'OCCITANIE

Le Secrétaire de séance
Mr Francis ANDREU

Le Président de la LFO
Mr Jean-Claude COUAILLES

ANNEXE 1

PROJET REUNIONS 2019/2020

DATES	BUREAU	C. DIRECT.	AG LOF	AG FFF
05-juil	X			
06-août	X			
10-août		X		
07-sept	X			
12-oct	X			
19-oct		X		
09-nov			X	
30-nov	X			
07-déc		X		
14-déc				X
04-janv	X			
11-janv		X		
22-févr	X			
29-févr		X		
18-avr	X			
16-mai		X		
03-juin	X			
06-juin				X
13-juin			X	

Visio
Toulouse
Montpellier

ANNEXE 2

ECOLES FEMININES DE FOOTBALL
2019-2022

N°	Ligue	Nom du club	N° affiliation
382	OCCITANIE	FC FOIX	522121
383		LE FOSSAT	525729
384		FC CRITOURIEN	536143
385		FF BASSIN CARCASSONNAIS	781263
386		FC CORBIERES MEDITERRANEE	580919
387		FC DE MALEPERE	549438
388		O ALES CEVENNES	503029
389		FOOT FEMININ NIMES METROPOLE GARD	750342
390		F.C. CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE	550949
391		STADE BEAUCAIROIS 30	551488
392		U. S. LA REGORDANE	563664
393		US COLOMIERS	554286
394		JS CINTEGABELLE	517284
395		SAINT-ORENS FC	524101
396		AS TOULOUSE LARDENNE	524108
397		FC FONTENILLES	535409
398		CO COTEAUX	537243
399		RC MURET	541365
400		JUVENTUS DE PAPUS	548099
401		ST ALBAN AUCAMVILLE FC	563648
402		TOULOUSE METROPOLE FC	581893
403		L'UNION / ST JEAN FC	582636
404		FC PAVIE	522111
405		SCP AS	553760
406		ES GIMONTOISE	525722
407		CAHORS FC	545076
408		FC LALBENQUE-FONTANES	547122
409		HAUT CELE FC	582418
410		JUILLAN OM	519333
411		BAZILLAC	553002
412		COQUELICOTS MONTECHOIS	517563
413		F TERRASSES DU TARN	551830
414		A.S LATTES	520344
415		A.S PIGNAN	514074
416		A.S BEZIERS	553074
417		C.A POUSSAN	514903
418		ENT. ST CLEMENT MONTFERRIER	541234
419		F.C SETE	500095
420		F.C THONGUE LIBRON	582745
421		LA CLERMONTAISE	503251
422		JACOU CLAPIERS F.A	582757
423		STADE MEZE F.C	581335
424		U.S ST MARTIN DE LONDRES	503184
425		U.S GRABELS	521456
426		U.S VILLENEUVE LES MAGUELONE	512224

ANNEXE 3

Week-end Bénévoles du Mois
Octobre 2019 à CLAIREFONTAINE

DISTRICTS	NOMBRE de LICENCIES au 31/01/19	%	NOMBRE d'INVITES
ARIEGE	614	3%	**3**
GERS	638	3%	**3**
HAUTES PYRENEES	707	4%	**3**
LOT	987	5%	**3**
AUDE	985	5%	**3**
PYRENEES ORIENTALES	968	5%	**3**
TARN ET GARONNE	1 090	6%	**3**
AVEYRON	1 708	9%	**4**
TARN	1 596	8%	**4**
GARD LOZERE	2 392	12%	**4**
HERAULT	3 149	16%	**5**
HAUTE GARONNE	4 757	24%	**6**
TOTAL	19 591	100%	**44**

ANNEXE 4

APPEL À PROJET HÉRITAGE

Nom du Club	Nom de l'action	Date de l'action	Catégories	€
ASPTT ALBI	Young Ladies Cup	06/01/2019	1	1 575 €
	Journée Albigeois du Football Féminin	01/06/2019	1	
O. ALES EN CEVENNES	Foot Toutes!	04 au 15/05/2019	1	1 575 €
CAHORS F.C.	"Allez les filles, toutes au foot..."	22/06/2019 (+ Tout au long de l'année)	1	1 575 €
JACOU CLAPIERS FOOTBALL ASSOCIATION	Challenge Philippe Grimon	15/06/2019	1	1575
FC THÉRESA CORNEILLA (ATAC FC)	Découverte du Football 100% Féminin	2 lundis soirs par mois de 03/2019 à 06/2019	1	1575
A.S. GIROUSSENS	Rassemblement pour la coupe du monde 2019	22/06/2019	1	1575
U.S. LUNEL	Welcome Coupe Du Monde	15/05/2019	1	1575
MONTAUBAN F.C. TARN ET GARONNE	Journée de fête du Football Féminin Montalbanais	28/04/2019	1	1575
ASPTT MONTPELLIER	Jumelage Franco/Allemand avec animation Coupe du Monde	09/06/2019	1	1575
FOOT FEMININ NIMES METROPOLE GARD	Arbitre féminine	du 26/02/2019 au 01/03/2019	1	1575
U.S. REALVILLE CAYRAC	3 Journées Portes Ouvertes viennent compléter, appuyer les actions fortes déjà initiées	08/05/2019, 15/06/2019 et 31/08/2019	1	1575
ROQUECOURBE F.C.	Tournois des Jeunes - Coupe du Monde féminine en France	08/05/2019	1	1575
O. ST HILAIRE / LA JASSE	Développer le foot féminin au sein du club	Saison 2018/2019	1	1575
ET.S. DE ST JEAN DU PIN	Portes Ouvertes 100% Féminin	22/05/2019	1	1575
F.C. DE SETE 34	Foot 2 Cœur	15/12/2018	1	1 575 €
	Initiation à l'arbitrage	15/05/2019	1	
	Inciter les filles U13 et U15 à s'investir dans l'arbitrage	du 30/05/2019 au 02/06/2019	1	
	Journées Portes Ouvertes	05 et 12/06/2019	1	
STADE BEAUCAIROIS 30	Mini Mondial 100% Féminin	01/06/2019	2	960 €
CANET ROUSSILLON F.C.	Journées Portes Ouvertes	mai-19	2	960 €
	Foot à l'école	Avril et Mai 2019	2	
J.S. CINTEGABELLOISE	Coach d'un jour... Coach Toujours	du 23/03/2019 à la rentrée 2019	2	960 €
F.C. LOURDAIS X I	1er Tournois Féminin Football	01 et 02/06/2019	2	960 €
A.S. MONFERRAN SAVES	L'ASM lance son équipe de légende	07/07/2019	2	960 €
F.C. VAUVERDOIS	Participation au championnat	janvier à juin 2019	2	960 €
U.S. VILLENEUVOISE	Toutes derrière les bleues!	du 03/06/2019 au 07/07/2019	2	960 €
ECOLE DE F. DU CANTON D AURIGNAC	Portes ouvertes foot féminin	05/06/2019	3	585 €
F. FEMININ BASSIN CARCASSONNAIS	100% Foot Féminin	mai / juin 2019	3	585 €
U.S. CONQUOISE	Tournois Geoffrey GUERRIER	09 et 10/06/2019	3	585 €
FONTENILLES F.C.	Animation dans le cadre de l'ouverture de la Coupe du Monde	07/06/2019	3	585 €
HORGUES ODOS F.C.	Tournois U9 en configuration U10	19/05/2019	3	585 €
F.C. LALBENQUE	Présentation du pôle féminin dans F.C.L.F au public, eux élus, aux partenaires etc...	04/05/2019	3	585 €
ET.S. FOSSATOISE	Tournois Féminin "Henri-Arnaud" - Tous avec les bleus (U19F et U11F à 5)	15/06/2019	3	585 €
MONTPELLIER HERAULT S.C.	Festi Foot Féminin à l'école	18/04/2019	3	585 €
ST JUERY O.	"Vis ma vie de Footballeuse Professionnelle"	07, 08 et 09/06/2019	3	585 €
U.S. ST SULPICE	Animation et retransmission Match Ouverture Coupe du Monde	07/06/2019	3	585 €
S.C. SARRANCOLINOIS	Ha-Py Est Girls	mai / juin 2019	3	585 €
TOULOUSE F.C.	Clip Promotionnel Section féminine	17/12/2018	3	585 €
TOULOUSE METROPOLE F.C.	Développement et fidélisation du nombre de licenciées au club	Tous les mardis et jeudis jusqu'aux phases finales	3	585 €
J.S. BASSIN AVEYRON	Féminisation du Club	juin-19	4	Non éligible
CASTELNAU LE CRES F.C.	Journées Portes Ouvertes	15/05/2019	4	Non éligible
O. CUXAC D'AUDE	Toi aussi deviens Olympienne Cuxanaise!	07/06/2019 au 07/07/2019	4	Non éligible
JOS -JUILLAN OMNI SPORTS FOOTBALL	Journées portes ouvertes "Le foot, c'est aussi pour les filles"	14 et 21/05/2019	4	Non éligible
ET.S. MONTAGNE NOIRE	Fête du Club et Portes Ouvertes	29/06/2019	4	Non éligible
U. S. DU BAS ROUERGUE	FestiFoot	01/06/2019	4	Non éligible
AVENIR FOOT LOZERE	Toutes au Foot!	02 et 17/06/2019	4	Non éligible
F. C. MILHAUD	Encadrement et arbitrage par les licenciées féminines du club	21/04/2019	4	Non éligible
OLYMPIQUE ST GENIEROISE	Tournoi	09/06/2019	4	Non éligible
U.S. BAGATELLE TOULOUSE	Match 17 juin à Montpellier	17/06/2019	4	Non éligible
R.C.O. AGATHOIS	Beach Soccer	06/07/2019	5	Action Annulée
CARCASSONNE AGGLO FUTSAL	Tournois de Futsal Féminin	15/06/2019	5	Club Radié
			TOTAL :	37 950 €

ANNEXE 5

ENTENTES SAISON 2019-2020

Districts	Catégorie	Clubs
District de l'Ariège	U7,U9, U11, U13, U15, U18	EN MAZERES, FC SAVERDUN, US MONTAUT, FC VERMONTOIS, US BELLOPOPIENNE, US CLAIRMONTAISE
District de l'Aude		
District de l'Aveyron		
District du Gers		
District du Gard-Lozère	Seniors Feminines	ES PAYS D'UZES, ENTENTE DU GARDON
	U17	ES SUMENE, US DES BASSES CEVENES
District de Haute-Garonne	U18F	SCP AS, FONTENILLES FC
	U15F	SCP AS, FONTENILLES FC
	U16, U17	TAC, JUVENTUS PAPUS
	Foot Loisir	ASSOCIATION OMNISPORT DE LA CEPIERE, LABEGE FOOTBALL CLUB
District de Haute-Pyrénées		
District de l'Hérault	U18F	SC ST THYBERY, FC TONGUE & LIBRON
District du Lot	Seniors Féminines	FC QUERCY BLANC, FC LALBENQUE FONTANES
District des Pyrénées-Orientales		
District du Tarn	U14 R2	LAVAUR FC, GIROUSSENS
	U14 R2	MARSSAC, LE SEQUESTRE, CASTELNAU DE LEVIS, LABASTIDE DE LEVIS
District du Tarn-et-Garonne	U13, U15, U17	FC NEGREPELISSE MONTRICOUX, FC ALBIAS

ANNEXE 6

COMMISSIONS REGIONALES SAISON 2019-2020

Commission Régionale Surveillance Opérations Électorales :
Président : **Secrétaire :**
Membres : ADGE Jacques, VAILLANT Pierre, MAURICE Gilles.

Commission Régionale Arbitrage :
Président : **Secrétaire :**
Membres : PELLISSIER Yves, PLOMBAT Bernard, THEVENIN Pierre, CASSAGNES Jean-Pierre, SALOMON Adrien, FIORE Jacques, CHAOUI Abdelali, SUCARRAT René, SIDI YAKOUB Rachid, BITON Sandryk, CORNUS Christie, BARA Michel.

Commission Régionale Médicale :
Président : **Secrétaire :**
Membres : CHAPELLIER Jean-François, POUJOL Jean-Louis, CHARRANÇON Michel, COUTENS Benjamin.

Commission Régionale Contrôle Gestion Clubs :
Président : **Secrétaire :**
Membres : VAILLANT Pierre, MASINI Alain.

Commission Régionale Règlements Contentieux Contrôle Mutations :
Président : COLLAVOLI Marcel **Secrétaire :**
Membres : CRACH Alain, ASTIER René, CUENCA Vincent, GABAS Jean, ORTUNO Francis, DISSOUBRAY Olivier, SEGUIN Jean, TOUZELET Jean-Michel, AURIAC Felix, AGASSE Jean-Louis, LUCAS André.

Commission Régionale Gestion Des Compétitions :
Président : LUCAS André
Section sénior secrétaire : GRAS Christian

Membres : GABAS Jean, AGASSE Jean-Louis, THEVENIN Pierre, REALLAND André-Gilles, IRLA François, VIDAL Christian, PUEYO Guy, CALADOU Maurice, PLOMBAT Bernard, DELRIEU Jean-Louis, BOUDREAULT Patrick.

Section jeune secrétaire : JULLIAN Pierre-Jean
Membres : GABAS Jean, AGASSE Jean-Louis, THEVENIN Pierre, REALLAND André-Gilles, BERTRAND Michel, MAURIN Rolland, LUCAS André, BRAULT Bernard.

Section féminine secrétaire : BADAOUI Fathia
Membres : LAFFONT Jean-Claude, AGASSE Jean-Louis, MAURIN Rolland, LUCAS André.

Section football diversifié secrétaire : IRLA François
Membres : DAUSSEING Francis, TOURNIER Christian, REALLAND André-Gilles, CANO Michel, GRAPY Jérôme, IRLA Agnès, LUCAS André, VELEZ Bernard, ESPINASSE Jean-Pierre, BERTRAND Michel, PLOMBAT Bernard, MCHAAR Ahmed, SCHMITT Jean-Paul, CHARRANÇON Michel.

Section coupe régionale secrétaire : AGASSE Jean-Louis
Membres : THEVENIN Pierre, REALLAND André-Gilles, IRLA François, VIDAL Christian, CALADOU Maurice, PLOMBAT Bernard, DELRIEU Jean-Louis, BOUDREAULT Patrick.

Commission Régionale Terrains Infrastructures Sportives :
Président : GENIEYS Rolland **Secrétaire :** BONIT Jack
Membres : AGERT Claudette, ZANATTA Jean, LACAN Jean-Claude, ADGE Jacques, TOTA Henri, GAZE Bernard, ROMAGNOLE Sauveur, VALCROZE André, PETROSINO François, BOULET Jean, BLANCHET Gérard.

Commission Régionale Tournois Jeunes et Evènementiel :
Président : TOUZELET Jean-Michel **Secrétaire :** MILHORAT Marie-France
Membres : FRILLAY Pierre, KUTUAWANAMO Antonio, AUGER Laurent, AMILHAT Gilles, ESPADA Bernard, BLAISON Guy, COULIS Gilles, OLIVET Daniel, DENIZOT Jean-Louis.

Commission Régionale Statut de l'Arbitrage :
Président : **Secrétaire :**
Membres : DAGANI Georges, MAURIN Rolland, BARA Michel.

Commission Régionale Statut Éducateurs :
Président : **Secrétaire :**
Membres : AGERT Claudette, AGASSE Jean-Louis, ALPHON LAYRE Arnold, SALERES Christian.

Commission Régionale Cellule Régionale Pilotage (développement Arbitrage) :
Président : **Secrétaire :**
Membres :

Commission Régionale Délégués :
Président : THEVENIN Pierre **Secrétaire :** PLOMBAT Bernard
Membres : GABAS Jean, CASSAGNES Jean-Pierre, COLLAVOLI Marcel, DATHUEYT Guillaume, BERTRAND Michel, GRAS Christian, NAYLIES André.

Commission Régionale Prévention et Sécurité :
Président : BLAISON Guy **Secrétaire :** THEVENIN Pierre
Membres : LACAN Jean-Claude, PELLISSIER Yves, AUGER Laurent, AMILHAT Gilles, DAVOINE André, MAILHE Georges.

Commission Régionale Féminisation :
Président : **Secrétaire :**
Membres : OMEDES Daniel, LAFFONT Jean-Claude, ESPINOSA Marie-Claude, BADAOUI Fatiha, SOUCHON André, BARA Michel.

Commission Régionale Suivi du Label Club de Jeunes :
Président : **Secrétaire :**
Membres : BJOUAHRA Amar, LUCAS André.

Commission Régionale Plan Performance Sportive :
Président : **Secrétaire :**
Membres : ETCHARREN Alain, MONTESPAN Charles.

Commission Régionale Développement Pratique Football Milieu Scolaire :
Président : **Secrétaire :**
Membres : OZIOL Jean-Pierre, BELGHARBI Mazouz, ETCHARREN Alain, NEGRE Alain.

Commission Régionale Information Formation et Promotion :
Président : BOUDREAULT Patrick **Secrétaire :** BARREAULT Jean-Jacques
Membres : ETCHARREN Alain, BADAOUI Fatiha, ESPADA Bernard, SOUCHON André, GLARIA Guy.

Commission Régionale F.A.F.A :
Président : **Secrétaire :**
Membres : GENIEYS Roland, VALCROZE André, DELPAL Arnaud, MASSE Jean-Pierre.

Commission Régionale Conventions d'Objectifs :
Président : **Secrétaire :**
Membres : PETROSINO François, MASSE Jean-Pierre.

Commission Régionale C.N.D.S :
Président : **Secrétaire :**
Membres : ANJOLRAS Francis, MASSE Jean-Pierre, MALLA Claude.

Pilotage Centre Régional Technique :
Président : **Secrétaire :**
Membres : OMEDES Daniel, GENIEYS Roland, CHARRANÇON Michel, FRILLAY Pierre, GLARIA Guy.

Pilotage I.R.2.F :
Président : **Secrétaire :**
Membres : OMEDES Daniel, SALERES Christian, CHARRANÇON Michel.

Pilotage Pôle Espoir Garçons :
Président : **Secrétaire :**
Membres : OMEDES Daniel, CHARRANÇON Michel.

Pilotage Pôle Espoir Filles :
Président : **Secrétaire :**
Membres : OMEDES Daniel, CHARRANÇON Michel.